



Communiqué de presse
14 décembre 2016 – Paris

Observatoire des coûts de l'éolien terrestre : un coût complet de production d'électricité à 76 €/MWh

France Energie Eolienne (FEE) en partenariat avec le cabinet-conseil Pöryr Managing Consultants dévoilent les résultats de l'étude « Observatoire des coûts de l'éolien terrestre ». L'analyse exhaustive des coûts des projets met en lumière la compétitivité de l'éolien et préconise un niveau de tarif de 76€/MWh pour la définition du mécanisme de complément de rémunération en guichet ouvert à compter de 2017.

Une filière en pleine mutation

Basée sur les données de coûts de 1200 MW de projets éoliens installés depuis 2013, cette étude met en évidence la réalité économique de la filière éolienne terrestre en France. Elle donne des éléments de compréhension et d'appréciation dans le cadre de l'élaboration du mécanisme de complément de rémunération et de la procédure d'appels d'offres prévus pour 2017.

L'analyse exhaustive sur la compétitivité de l'éolien conclut à un coût complet de production d'électricité (« Levelized Cost Of Electricity ») de 76 €/MWh sur 20 ans pour l'éolien terrestre en France. Ce montant est composé d'environ 60% de coûts d'investissement (achats des turbines, construction, développement, raccordement, financement,...) et de près de 40% de coûts d'exploitation (opération et maintenance, frais de gestion, taxes et contributions,...).

L'intégration de nouvelles technologies pour une baisse des coûts

Dans un contexte mondial d'amélioration constante de la compétitivité de l'éolien terrestre, la France ne bénéficie pas pleinement des gains de productivité. Cette étude souligne, en effet, l'existence de freins à la diffusion des technologies les plus récentes et les plus performantes permettant d'améliorer la production d'électricité. L'utilisation de ces nouvelles technologies plus productives permettrait ainsi de réduire les coûts de l'électricité produite.

« La baisse des coûts de l'éolien en France sera rendue possible par le déploiement efficace de ces technologies » confirme Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne.

Cela nécessite, préalablement, de lever les contraintes existantes telles que :

- les limitations de hauteur (radars, plafond aérien, contraintes paysagères, etc.) qui contraignent l'augmentation de la taille des mâts et des rotors
- les durées de développement trop longues (7 ans en moyenne) qui conduisent à installer des solutions moins récentes.

En attendant que ces vecteurs d'amélioration soient mis en place et se manifestent en termes de baisse des coûts, France Energie Eolienne préconise donc un niveau de tarif de 76 €/MWh

pour la définition du mécanisme de complément de rémunération en guichet ouvert à compter de 2017.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est l'association qui fédère les professionnels éoliens français. Les 300 membres de France Energie Eolienne ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

Contacts presse :

Agence Comfluence :

Tiffany Allenet

+33 (0)1 40 07 34 25

tiffany.allenet@comfluence.fr

Chargée de communication FEE :

Emilie Macherowski

+33 (0)1 42 60 07 41

emilie.macherowski@fee.asso.fr